SNUipp FSU	SGEN CFDT	SE UNSA	SNUDI FO	PAS Udas

Règles du mouvement - Pétition intersyndicale

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Depuis deux ans, avec les nouvelles règles sur la mobilité des enseignants, notre mouvement a été totalement bouleversé.

- Blocage de la mobilité.
- Opacité des affectations.
- Nominations à titre définitif sur des postes non demandés.
- Moins de satisfaction sur les postes choisis.

Cette situation est inacceptable.

Chaque enseignant doit pouvoir conserver la possibilité effective de changer de poste, à tout moment de sa carrière.
Les règles du mouvement sont donc à adapter en conséquence.

Malgré les propositions des délégués du personnel lors du groupe de travail sur les règles du mouvement, vous n'avez accepté que des modifications à la marge, qui ne changent en rien l'esprit des règles des deux années précédentes.

- Nous refusons toute affectation sur zone à titre définitif.
- Nous demandons un rééquilibrage du barème dans lequel l'ancienneté générale des services demeure le critère prédominant.
- Pour cela, les bonifications réglementaires doivent être ramenées à une juste mesure.

Une gestion collective bien équilibrée et transparente peut répondre à toutes les situations individuelles.

Nom	Prénom	École	Fonction	Signature